



**Syndicat
Pénitentiaire des
Surveillants et Surveillants Brigadiers**



Centre Pénitentiaire de Bourg en Bresse

« Les surveillants responsables de la transmission de la covid-19 à Bourg-en-Bresse... »

C'est en substance ce qu'affirme le quotidien « Le Progrès » dans un article publié le 10 septembre dernier, dans lequel, sans vergogne, le journaliste atteste d'un lien de cause à effet à la suite d'une soirée de surveillant(e)s !!!!!

Pour le SPS de telles accusations visant à stigmatiser nos collègues sont inadmissibles et infondées !!!!!

Si des investigations avaient été menées correctement, ce journaliste et son directeur de la publication sauraient que les Surveillant(e)s ne sont pas les seuls vecteurs d'une potentielle contamination, à moins de :

- fermer encore une fois les parloirs familles/avocats,
- d'interdire les permissions/extractions
- d'interdire l'accès à établissement à tous les intervenants extérieurs.

A BON ENTENDEUR...

Dimanche 13 septembre 2020

Le secrétaire

Jérôme SERMONAT